

Liberté Égalité Fraternité

36- Le risque lié à a présence d'animaux

Description

Ce sont principalement des risques de piqûres (insectes), de morsures (souris, rats, chiens), de griffures (chat) susceptibles de transmettre des maladies, de causer des manifestations allergiques voire la mort dans les cas extrêmes.

Des réactions allergiques peuvent également être causées par le simple fait d'être en contact avec l'animal (allergies respiratoires ou cutanées).

Exemples de situation, matériel ou produits susceptibles d'engendrer le risque			
Situation	Matériel	Produit	
- Présences d'insectes ou			
de nids d'insectes			
Expérimentations animales	 Matériel contaminé par des agents infectieux 		
- Présence de chiens	d'animaux (rentrant en contact avec une plaie		
errants, de chats	de la peau, l'œil, la bouche)		
Présence de pigeons, rats,			
chauves-souris			
Contact entre les agents			
infectieux et l'œil : par			
éclaboussures, frottement			
des yeux avec les mains			
sales,			
- Exposition aux poils			
d'animaux			

Principales obligations réglementaires			
Références réglementaires	Exigences réglementaires		
Arrêté du 4 novembre 2002	Procédures de décontamination et de désinfection à mettre en œuvre pour la protection des travailleurs dans les lieux où ils sont susceptibles d'être en contact avec des agents biologiques pathogènes pouvant être présents chez des animaux vivants ou morts.		
Code du travail : Art. L.4121-1 application des principes généraux de prévention	Par exemple : - Port d'équipement individuel de protection : gants, bottes, blouses, lunettes - Bombe insecticide, répulsifs - Formation du personnel		

Moyens de prévention envisageables			
COLLECTIF	INDIVIDUEL		
HUMAIN			
 Formations spécifiques aux risques engendrés par la présence d'animaux Interdiction de manger, boire dans Les espaces souillées Rappel régulier des consignes d'hygiène 	 Respect des consignes et procédures Respect du port des EPI Protéger plaies et excoriations cutanées Respect des règles d'hygiène, notamment lavage des mains Soins immédiats après une morsure, une griffure 		
ORGANISATIONNEL			
 - Affichage des consignes - Procédure de décontamination et désinfection des lieux - Campagnes de prévention concernant l'hygiène - Organisation du nettoyage régulier (sol, surfaces, mobiliers) - Éliminations périodiques d'insectes, de rongeurs 	Changement régulier des EPI pour pénétrer et sortir de lieux contaminés		
TECHNIQUE			
Limitation d'accès des espaces contaminés	Équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux risques liés à l'intervention		